

**Question écrite du 9 mai 2007 de MM. Olivier Norer, Eric Rossiaud et Marc Dalphin:
«Ecogestes pour l'administration (*bis repetita*)!»**

A la fin de la législature 2003-2007, le Conseil administratif a répondu à de nombreuses questions, motions et autres objets que le Conseil municipal de la Ville de Genève lui avait renvoyés. Dans ceux-ci figure la question écrite QE-253, demandant des écogestes pour l'administration.

La réponse du Conseil administratif à la question QE-253 n'est pas satisfaisante, puisqu'elle cherche à montrer une synthèse de l'ensemble des mesures prises selon le principe du développement durable.

Toutefois, le propos de la question souhaitait que l'administration se penche sur les deux écogestes préconisés par les Services industriels de Genève (SIG), soit l'utilisation des systèmes de veille (*stand-by*) des ordinateurs, ainsi que l'extinction de la lumière en quittant son bureau.

Rappelons que, selon les SIG, ces deux mesures peuvent faire économiser plus de 15% d'électricité!

Quand ces deux écogestes seront-ils appliqués et préconisés au sein de l'administration?